

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle de l'annexe à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur ECHASSERIEAU Vincent.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 16 avril 2026

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
28	27	0	0	1	0

Membres présents : ANDRIEUX Christelle, ANOMAN Matthieu, BOUTY Serge, CHABANAT Christine, DALLIERE-ROZENFELD Lolita, DELEFOSSE Laurent, DENIZOU Jean-Pierre, DUBOIS Barbara, DUMONT Christine, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GARNICHE Emmanuel, GORGE Christine, LEBLANC Christian, LEONET Antoine, MAZAUD-WITTMANN Marie-France, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROCHE Martial, ROUGIER Serge, ROUSSEAU Sylvie, SAINTAMAN Jean, SALAGNAT Michèle, SOLNON Chantal, THEYS Michel, VERLINDEN Denis.

Membres ayant donné pouvoir : 0

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : 0

Membres absents : FOURNIER Stéphanie

Secrétaire de séance : MUZETTE Thierry

INSTITUTION

Délibération n° C075-2026 : désignation des délégués au Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19/12/2018, portant statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 23 novembre 2006 prévoyant l'adhésion de la Communauté de communes des Portes de Vassivière au Syndicat Intercommunal d'Enseignement de la Musique et de la danse (SIEMD) ;

Vu la délibération du 27 juin 2013 portant transformation du Syndicat en Conservatoire Intercommunal de Musique et de de Danse (CIMD) ;

Vu les statuts du CIMD qui prévoient que le nombre de membres pour la Communauté de communes des Portes de Vassivière au sein du Conseil syndical est fixé à 1 titulaire et 1 suppléant.

Le Conseil, après avoir en délibéré et à l'unanimité soit 27 voix Pour, a désigné les représentants suivants :

CIMD	
Titulaires	Suppléants
1	Michèle SALAGNAT Matthieu ANOMAN

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.
Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 24 avril 2026
Le Président,
Vincent ECHASSERIEAU

Acte rendu exécutoire le : **29 AVR. 2026**

Publié le : **29 AVR. 2026**

**Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS**